

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 36

Artikel: Au temps des batz : le prix de la vie il y a 68 ans : [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Vegné po veri çí fromeint...?
 — Po lo veri?
 — Of. Qu'in ditè-vo?
 — Ma fai, ma fai, à ta pliace ne saré pas traò tiet fère...? Ste lo virè, que lo selàò ne cllairai pas, ne balhiè rin por voue. Ora, se plliào, l'i din lo casse dè falhaf onco lo rèveri, et adan sè trovèret tot inbouèlà... Lo laissi dinsi l'est quazu mau fé, s'incrottè adi mè...? Ma fai, fà quemin te vudri. Mè, mè faut allà portà clliaò truffès à la fenna qu'a fan d'in couafèrè po lo goûtà.

On iadzo que Justin l'est zu via mè su met à guegní mon blyà tot in sondzin à cein que vegnai dè mè dere. Ruminàvo adi, quand la Francoletta, que lyenàvè perque, s'est trovàye derà mè sin que m'in apèchaivo.

— Vo m'ai fé pouaiv, Francoletta.
 — Estiuzadè! Passàvo on bet su vo po allà pllie lhein.

— Vo v'itès bin incoradja! Vaf onna pucheinta bracha dè lyenès!

— Mè dèpatso dèvant que pliaòvè.
 — Ne vaò pas pliovaí, lo temps sè rëfà tot bì.
 — Volhaf praò vaire...?!

— Quin signo aí-vo?
 — Oh! laí ia ti lè signo dè pou temps. Lè dzenelyès sè piaòlyan, l'allàye vint mouva, ié trovà mè malyès roulyès su lo laviaò, la lena l'avèi on cerno hiair'à né quand iallavo aò lhi; et la mouèta dè Tsantaòre, l'ai-vo pas oya sta matenà avoué sè grochès chòquies? Pu, — mè z'infants l'an bì sè fottèrè dè mè quand lo vouafto,

— lo remanet, po sti maf, ne montrè pas onna brequa dè bf. Marquè ouora, pliodze, moulyon, tenéro, tempétueux... Tiet, lo temps l'est quemin lè dzeins, l'est tot dètraquà. Sè rëmèttret paòfitrè lè caniculès passayès...?

— Pè moyen?... Faut atteinde, dan.
 — Laf ia rin d'autro à fère.

— Partí-vo?
 — Vaf. Yé fan d'allà quantiaí Grantès Pouzès à Emile daò Tsafí. L'an de que l'avan ratellà et que restavè tant dè bì z'èpis!

Lé laicha allà et, la tita plifnna dè signo dè pliodze et dè pou temps, mè su met tot bounamin à veri on andin. Tot'in verin ié oyu onna dèbordènye quemin se tenavè su la montagne. Ié léva la tita et m'a simblyà que lo temps vegnai bas et s'impliaiff aò fond. Cein m'a copá la brassa. Yé pliantà din terra m'n'ata dè ratí et m'est rèvegnai à l'idée cein que Justin aò Sapeu m'avai de : « Ste lo virè, que ne fassè pas bì, l'est tot po rein, l'est dè l'ovradzo de sindzo. »

Règuegno lo temps et ié cru avaf cheintu onna gotta. Adon mè su de : « Tiet faut-te fère? Lo veri? Pas lo veri?... Faut-te pas lo veri aò bin faut-te lo veri?... Aprí lo cerno dè la lena, aprí que lè dzenelyès sè san piaòlyè et que la mouèta dè Tsantaòre l'a praò chargolá, vaò pas manquá dè veni òtiè. Ma fai, m' sè teni cutsi tiet dè lo veri po lo mettè à la pliodze. Foto lo camp! » Rimpouugno m'n'ata dè ratí et via parti.

Ora, tiè-te arrouvâ? L'a fé bì quantia la né, que se iavè veri mon blyà saraf ramassá et à la chotta à l'haòra que l'est; ka, la pliodze qu'on mè prèdezaí, n'est vegnaite tiet voue, aprí dèzonnâ.

Vaidè-vo, quand vai idée dè féré òtiè, ne fèdè pas quemin mè avoué mon fromeint daò Pontet, má allà-laf rondo, san tant emalyi, et sin vo zamuzá à atiuatá Pierre, Dzàtiè et Djan. Tant pis se vo vo trompádè et maòdè lè daí in aprí.

OCTAVE CHAMBAZ.

Le civet. — Deux messieurs entrent dans une auberge, au temps de la chasse.

— Dites-moi, patron, fait l'un à l'aubergiste, servez-nous du civet pour deux; mais pas comme l'autre jour, vous savez bien.

— Je vous entends, reprend l'aubergiste, ne réveillez pas le chat qui dort; cette fois, vous serez content.

AU TEMPS DES BATZ¹

Le prix de la vie il y a 68 ans.

IV

DANS l'industrie manufacturière proprement dite, le taux moyen des salaires ne s'écarte pas sensiblement de celui des salaires des artisans, comme le montre le relevé suivant pris dans quelques-unes de nos fabriques.

Moulins à farine, huileries, scieries, etc., répandus dans nos divers districts. Ouvriers nourris, logés, 144 à 200 fr. par an.

Dans un des établissements les plus importants du chef-lieu, le taux moyen des salaires des garçons meuniers dans la force de l'âge est de 30 à 34 $\frac{1}{2}$ batz² par semaine; plus la nourriture, le logement et le blanchissage.

Brasseries, distilleries. Mêmes salaires.

Fabriques de chocolat (assez nombreuses). Ouvriers, sans la nourriture, environ 16 bz. par jour.

Quelques-uns sont payés à l'année à raison de 144 à 200 fr., avec la nourriture et le logement.

Les enfants reçoivent de 3 à 5 bz. par jour.

Fabriques de chandelles (assez nombreuses). Ouvriers, sans la nourriture, 14 à 15 bz. par jour.

Féculeries. Ouvriers, de 9 à 15 et jusqu'à 20 batz par jour, sans la nourriture.

Tuileries. Ouvriers, logés et nourris, 144 à 200 fr. par an.

Les enfants, logés et nourris, reçoivent environ 24 fr. pour les mois pendant lesquels a lieu la fabrication.

Tanneries. Ouvriers travaillant à la journée, 15 à 18 bz. par jour, sans nourriture.

Le salaire de certains ouvriers payés à la pièce pour des ouvrages plus difficiles va depuis 16 jusqu'à 30 bz. par jour.

Filatures de coton. Ouvriers : Hommes à la journée, en moyenne 11 bz. Femmes, 6 à 7 bz.

Enfants au-dessous de 16 ans, 2 $\frac{1}{2}$ bz.

Filatures de laine. Mêmes salaires.

La durée du travail n'excède jamais pour les enfants douze heures. Pour les hommes et les femmes elle est quelquefois de quatorze heures.

Dans les deux cas, il y a 1 $\frac{1}{2}$ heure consacrée au repos. Les enfants ont en outre une heure, et parfois davantage, pour suivre des leçons qui leur sont données par un maître choisi par les chefs. Ceux-ci remarquent que le travail de la filature, tel qu'il est réglé, ne nuit pas aux enfants et leur est favorable sous le rapport des habitudes d'ordre, de propreté et de bonne conduite auxquelles ils sont astreints.

Fabriques de tissage de coton, ou coton et fil, ou fil et laine. Ouvriers, 2 $\frac{1}{2}$ bz. par aune pour des cotonnades de $\frac{1}{4}$ ou $\frac{3}{8}$ de large, sans nourriture; 3 à 3 $\frac{1}{2}$ bz. par aune pour les milaines.

L'ouvrier peut tisser de 4 à 6 aunes par jour, suivant son habileté et son assiduité. La moyenne des ouvriers tisse environ 4 aunes, en travaillant de 10 à 12 heures par jour. Cette classe d'ouvriers est fort portée à chômer le lundi.

Les fabriques d'Argovie et autres font une concurrence redoutable aux nôtres, qui sont peu nombreuses et sur une petite échelle. Dans ce moment, le prix du tissage dans les Cantons allemands est d'un quart ou d'un tiers et parfois de moitié meilleur marché que chez nous.

Fabrique de papiers peints. Ouvriers, de 10 à 14 bz. par jour. Enfants, de 3 à 5 bz. par jour.

A la papeterie de la Sarraz, deux ouvriers gagnent de 18 à 25 bz. par jour.

Les autres de 12 à 16 bz., suivant la durée du travail, qui peut aller parfois jusqu'à 16 heures.

¹⁾ Note sur le *taux des salaires dans le canton de Vaud*, lue à la Société vaudoise d'utilité publique, le 24 avril 1844, à Lausanne, par M. Alexis Forel.

²⁾ Le batz valait 15 centimes.

— Quelques ouvriers et quelques enfants veillent une nuit alternativement.

D'autres ne gagnent que 9 à 10 bz.

Les femmes travaillant à la tâche, 6 à 9 bz.

Les enfants, 3 à 7 bz.

Ces ouvriers, pas mieux payés en général que les ouvriers de terre, mais dont le travail plus assuré obtient un salaire total un peu plus élevé peut-être, sont mariés pour la plupart et vivent chez eux dans le bourg comme nos campagnards. Presque tous possèdent un peu de terre, tout au moins un plantage ou un jardin. Ils mettent peu à la caisse d'épargne, mais dès qu'ils ont quelque argent en réserve, ils l'emploient à des achats de terrain, même à d'assez grandes distances. Ce fait se reproduit ailleurs dans notre Canton, dans d'autres parties de la Suisse, en Alsace, etc. Il montre que les moyens d'attacher les ouvriers au sol et d'améliorer leur position existent là où une agglomération excessive, trop fréquemment le fruit d'une mauvaise législation, ne les entasse pas trop outre mesure.

Les ouvriers de cette fabrique sont des gens du pays, dont plusieurs ont été tirés de la classe la plus pauvre. Les travaux des femmes nuisent peu aux soins du ménage, et les enfants fréquentent l'école primaire en hiver aussi assidûment que tous ceux du village. En été, le travail les appelle davantage dans l'atelier, comme les autres dans les champs.

La Sarraz possède quelques usines, moulins, tanneries, où les ouvriers en petit nombre obtiennent le salaire courant. (A suivre.)

Le portrait. — Un jeune homme faisait la cour à une jeune fille, de l'insu de la famille de celle-ci, qui n'eût sans doute pas donné son approbation à ce « flirt ».

Voulant, à l'occasion de son anniversaire, offrir un cadeau à l'objet de sa flamme, il crut ne pouvoir lui causer plus de joie qu'en faisant faire son portrait.

Il alla donc chez un peintre.

— Monsieur, lui dit-il, veuillez faire mon portrait, mais, je vous en prie, faites-le de manière qu'on ne me puisse reconnaître.

FEUILLETON

Au service de Naples

PAR AUGUSTE MEYLAN

IV

L'AUTOMNE, à Naples, est la saison des pluies. Avec la pluie, les fièvres, et les étrangers leur paient presque tous leur tribut. Or, un beau jour, il me fut impossible de suivre mes camarades à l'exercice du matin, et je dus me porter malade. Le docteur Kaufmann, un ancien ouvrier cordonnier, qui guérissait quelquefois ses patients m'envoya à l'hôpital de la Trinita.

En y arrivant, je dis un adieu mental à tous les bons camarades du régiment. On me fit poser mes effets, puis, vêtu d'un pantalon blanc, d'une capote et d'une toile blanche et d'un grand manteau de dragon en laine blanche, je pris place dans une petite chambre, en compagnie de trois autres fiévreux, dont un mourut la nuit même. C'était un Calabrais, devenu comme ils le sont tous. Dans son agonie, des notes de saints s'échappaient de sa bouche. Par moment il appelait sa mère, puis il expira. Le lendemain matin, quand les galériens vinrent balayer la chambre, l'un d'eux, jeune homme de dix-sept ans, s'approchant du lit, dit à son camarade : « Tiet encore un; voilà un lit qui n'a pas de chance; c'est le quatrième que j'emporte. » Puis, glissant la main entre le traversin et le matelas, il retira quelques pièces de cinq sous, seule fortune du mort : « Ça pour la madone », fit-il en riant.

Combien j'en ai vu mourir, de ces jeunes gens minés par le chagrin et la nostalgie! Ils se promenaient à pas lents sur les toits plats de l'hôpital